

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Yves Adam ; Christelle Allaz ; Sylvianne Bergmann ; Matthieu Carrel ; Thérèse de Meuron ; Johan Dupuis ; Guy Gaudard ; Christiane Jaquet-Berger ; Isabelle Mayor ; Sophie Michaud Gigon ; Fabrice Moscheni ; Janine Resplendino ; Philipp Stauber ; Giampiero Trezzini ; Claude-Alain Voiblet ; Marlène Voutat.

Membres absents non excusés : Caroline Alvarez Henry ; Muriel Chenaux Mesnier ; Jean-Pascal Gendre ; Gaëlle Lapique ; Gilles Meystre ; Solange Peters ; Florian Ruf.

Membres présents	77
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	7
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Postulat

de Jean-Daniel Henchoz (PLR) : « Métamorphose sur les quais d'Ouchy ».

Discussion préalable

M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) qui demande le renvoi à la Municipalité ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de Myrèle Knecht (Soc.) : « Pour que la Ville de Lausanne adopte une stratégie globale d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap en tenant compte de la diversité des problématiques et l'intègre à sa politique du personnel ».

Discussion préalable

Mme Myrèle Knecht (Soc) qui demande le renvoi en commission ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de Mathieu Blanc (PLR) et consorts : « Pression fiscale à Lausanne : reste-t-il encore un peu d'air aux contribuables lausannois ? ».

<i>Discussion préalable</i>	<p>M. Mathieu Blanc (XX) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) <u>qui demande le renvoi en commission.</u></p> <p>La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <hr/>
Interpellation	<p>de M. Henri Klunge (PLR) : « Une décoration urbaine dynamique et durable »</p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Henri Klunge (PLR)</p> <p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p> <hr/>
Interpellation	<p>de M. Nicolas Gillard (PLR) et consorts : « Grands travaux à Lausanne : chaos et gouffre sans fin ou changements organisés et gérés par la Municipalité ? »</p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Nicolas Gillard (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) <u>qui dépose une résolution.</u></p>
<i>Résolution (dépôt)</i>	<p><i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en œuvre l'objectif 'Amélioration de la communication envers la population' en définissant et en organisant un plan de communication continue, qui anticipe les chantiers et qui utilise les différents moyens à disposition, tels que des expositions (aux Arches du Grand-Pont en particulier), des présentations, des séances réunissant les associations de quartier concernées, des questionnaires, des visites sur site, par exemple.</i></p>
<i>Discussion (suite)</i>	<p>M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).</p>
<i>Discussion s/résolution</i>	<p>La parole n'est pas demandée.</p>
<i>Vote s/résolution</i>	<p>Le Conseil, par 51 oui, et 22 abstentions, approuve la résolution de Mme Anne-Françoise Decollogny.</p> <hr/>
Interpellation	<p>de Mme Françoise Longchamp (PLR) et consorts : « Le deal se déplace : que fait la police ? »</p>
<i>Discussion</i>	<p>Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) <u>qui dépose une résolution</u> ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP</p>

<i>Résolution (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité et le Corps de police intensifient les actions anti-deal dans les quartiers périphériques lausannois.</i>
<i>Discussion s/résolution</i>	Mme Françoise Longchamp (PLR).
<i>Vote s/résolution</i>	Le résultat du vote est de 29 oui, 29 non et 16 abstentions. La présidente tranche en faveur de la résolution. Ce faisant, le Conseil approuve la résolution de Mme Françoise Longchamp.
Postulat	de David Payot (La Gauche) : « Adaptation des loyers aux taux hypothécaires : et si Lausanne montrait l'exemple ? ».
<i>Discussion préalable</i>	M. David Payot (La Gauche) qui demande le renvoi à la Municipalité ; Mme Françoise Longchamp (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u> . La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
Rapport s/Postulat	<p style="text-align: center;">de M. Valéry Beaud : « Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement »</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : M. Claude-Alain Voiblet (UDC)</p> <p style="text-align: center;"><u>[Remplacé à la tribune par : M. Bertrand Picard (PLR)]</u></p>
<i>Discussion</i>	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Laurent Guidetti (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Laurent Guidetti (Soc.) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de TRX.
<i>Vote s/postulat</i>	Le Conseil, par 43 oui, 30 non et 3 abstentions, approuve les conclusions de la commission, soit décide : de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
Rapport s/Pétition	<p style="text-align: center;">de Jean-Jacques Bort et consorts (14 sign.) demandant une limitation de la vitesse à 30 km/h au chemin du Levant.</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteuse</u> : Mme Marie-Ange Brélaz-Buchs (Les Verts – pour la COPET)</p>
<i>Discussion</i>	Mme Marie-Ange Brélaz-Buchs (Les Verts).

Vote	<p>Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion de la commission, soit décide :</p> <p>de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 <i>litt. b)</i> du Règlement du Conseil communal.</p> <hr/>
Rapport s/Motion	<p style="text-align: center;">de M. Julien Sansonnens : « Antennes de téléphonie mobile : le principe de précaution doit s'appliquer »</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapportrice</u> : Mme Christelle Allaz (Soc.)</p> <p style="text-align: center;"><u>[Remplacée à la tribune par : M. Olivier Faller (Soc.)]</u></p>
Discussion	<p>M. Alain Hubler (La Gauche) <u>qui dépose un amendement</u>.</p>
Amendement (dépôt)	<p>Transformation de la motion en postulat.</p>
Discussion (suite)	<p>Mme Maria Velasco (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux ; M. Charles-Denis Perrin (PLR).</p>
Vote s/amendement	<p>Le Conseil, par 58 oui, et 10 abstentions, accepte de transformer la motion en postulat.</p>
Vote	<p>Le Conseil, par 38 oui, 25 non et 6 abstentions, approuve la conclusions de la commission, soit décide :</p> <ol style="list-style-type: none">1. de transformer cette motion en postulat ;2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport. <hr/>
Rapport s/Pétition	<p style="text-align: center;">des Jeunes libéraux-radicaux Vaud et consorts (2423 sign.) « Extension des heures d'ouverture, dissipation des nuisances ! »</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapportrice</u> : Mme Maria Velasco (Les Verts – pour la COPET)</p>
Discussion	<p>La parole n'est pas demandée.</p>
Vote	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit décide :</p> <p>de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 <i>litt. a)</i> du Règlement du Conseil communal.</p> <hr/>

Rapport s/Postulat	de M. Denis Corboz : « De la boîte au lit, en pyjama ! » <u>Rapporteur</u> : M. Jean-Luc Laurent (UDC)
<i>Discussion</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/postulat</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 1 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit décide : de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
Rapport s/Rapport-préavis N° 2012/39	« Favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées ». Réponse au postulat de M. Jean Tschopp <u>Rapporteur</u> : M. Bertrand Picard (PLR)
<i>Discussion</i>	M. Alain Jeanmonod (PLR) ; M. Albert Graf (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Vote s/concl. 1, 2, 3a) à 3d)</i>	Le Conseil, par 54 oui, 11 non et 7 abstentions, approuve les conclusions 1, 2, 3a) à 3d) de la commission.
<i>Vote s/concl. 3e)</i>	Le Conseil, par 56 oui, 3 non et 12 abstentions, approuve la conclusion 3e) de la commission.
<i>Vote s/concl. 4</i>	Le Conseil, par 57 oui, 5 non et 7 abstentions, approuve la conclusion 4 de la commission.
<i>Vote s/concl. 5</i>	Le Conseil, par 56 oui, 6 non et 8 abstentions, approuve la conclusion 5 de la commission. Le Conseil, ayant approuvé les conclusions susmentionnées, décide : <ol style="list-style-type: none">1. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean Tschopp demandant de favoriser l'intégration des personnes handicapées ;2. de poursuivre prioritairement la stratégie actuelle avec développement de la prévention, du maintien en emploi et de la réorientation, si possible au sein de la Ville, des collaborateurs atteints dans leur santé, avant de soutenir une politique régulière d'engagement de personnes en situation de handicap ;3. de soutenir la prise d'initiatives ponctuelles des services concernant l'engagement de personnes en situation de handicap, pour autant que les recommandations suivantes soient respectées :<ol style="list-style-type: none">a) déroulement d'un stage préalable pour définir les capacités résiduelles et le rendement,b) définition d'activités qui correspondent à un besoin,

- c) création des conditions nécessaires afin d'éviter des répercussions négatives sur la santé de l'équipe et sur l'accomplissement de sa mission,
 - d) organisation de l'encadrement, de la formation et des moyens auxiliaires d'associations externes,
 - e) création de postes « protégés » surnuméraires quand ces conditions ne sont pas remplies, notamment pour les personnes au bénéfice d'une rente AI entière ;
4. d'introduire sur la base de l'examen d'embauche du collaborateur par le médecin du travail un système de statistiques des personnes atteintes sous couvert du secret médical, de façon à favoriser les mesures d'adaptation pour le maintien en emploi. La Municipalité s'y engage dès le rapport de gestion 2014 pour l'année 2013 ;
5. de mettre en œuvre un système de « case management » au sein de l'administration communale permettant l'accompagnement des collaborateurs lors d'un retour au travail et en soutenant et formant les cadres de l'administration à cet effet.

Rapport s/Postulat

de M. Julien Sansonnens : « Sport pour tous, aussi à la Pontaise ! »

Rapportrice : Mme Diane Wild (PLR)

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR).

Vote s/postulat

Le Conseil, par 6 oui, 49 non et 9 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/6

Politique sociale de la vieillesse. Réponses aux postulats Picard « Pour une politique municipale globale et mieux coordonnée au profit des aînés » et « Pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS, en ville de Lausanne » et au postulat Wermelinger « Espace Riponne : la maison lausannoise des seniors et des organisations actives en faveur des aînés »

Rapportrice : Mme Elisabeth Müller (Les Verts)

Discussion

M. Roland Rapaz (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Francisco Ruiz (Soc.) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale.

Vote s/concl. n°1

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 2 abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n°2

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. n°3 Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 non, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Vote s/concl. n°4 Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 non, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Vote s/concl. n°5 Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 non, **approuve** la conclusion n° 5 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de prendre acte des orientations de la politique sociale de la vieillesse contenue dans le présent rapport-préavis ;
2. d'approuver la réponse au postulat Picard « *Pour une politique municipale globale et mieux coordonnée au profit des aînés* » ;
3. d'approuver la réponse au postulat Picard « *Pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS, en ville de Lausanne* » ;
4. d'approuver la réponse au postulat Wermelinger « *Espace Riponne : la maison lausannoise des seniors et des organisations actives en faveur des aînés* » ;
5. d'approuver le principe d'une adhésion de la ville de Lausanne au Réseau mondial des villes amies des aînés.

Clôture

La séance est levée à 22 h 30.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....